

EXAMEN B

âge mini 18 ans ou 17 ans 1/2

L'examen pratique de conduite catégorie B

Lors de cet examen, un certain nombre de critères vont être évalués et retranscrits sous forme de bilan de compétences noté par points.

Il vous sera demandé aussi : une manoeuvre avec une marche arrière, un arrêt de précision, une période de conduite autonome, des questions de vérifications sur le véhicule (3), et bien sûr de la conduite !

Tout d'abord, avant de vous présenter à l'examen, oubliez les conseils que les gens "bien intentionnés" autour de vous ne manqueront pas de vous prodiguer ! Il n'existe pas de quota de réussite, les inspecteurs n'ont pas de prime fonction des résultats, on ne vous demandera pas d'aller dans un sens interdit pour vérifier que vous ne le faites pas (pas de piège, si vous devez faire une erreur, vous la ferez tout seul, comme un grand !), etc etc... Conduisez comme on vous l'a appris, et restez concentrés jusqu'à la fin.

ETAPE 1 : Avant l'examen :

On pense à

- prendre sa carte d'identité ou son passeport (valide),
- son permis de conduire si on en a déjà un (moto par exemple, ou le permis AM pour ceux qui l'ont obtenu récemment),
- couper son téléphone portable,

La convocation que l'auto école vous fournit n'est pas utile : elle sert pour justifier de votre absence au boulot ou en cours.

ETAPE 2 : C'est à vous !

Mettez vous à l'aise : blousons, sacs à l'arrière du véhicule. Donnez votre pièce d'identité à l'inspecteur et installez vous (réglage siège (+appuie-tête), rétros, ceinture. Tout cela "vaut" 1 point. Lorsque vous êtes prêt, l'inspecteur vous donne les consignes :

- Respecter les règles du code de la route et les vitesses jeune conducteur
- Porter une attention particulière aux usagers les plus fragiles (piétons et 2-roues)

Au fur et à mesure de l'examen, l'inspecteur vous dira ce qui ne lui plaît pas dans votre conduite. **CE N'EST PAS OBLIGATOIREMENT LE SIGNE QUE C'EST**

FINI ! Dans la majorité des cas, c'est un conseil, et le but est de voir si vous reproduirez la même erreur ensuite, ou pas.

Un deuxième point d'installation vous est donné si vous demandez si tout le monde est bien attaché avant de partir, et si vous vérifiez bien que tous les voyants sont bien éteints (frein à main...).

En + :

Ne vous mettez pas trop de pression, on vous demande la même chose qu'en leçon !!!

Vous allez avoir 2 manœuvre à effectuer :

- 1 arrêt de précision : arrêt du véhicule au niveau d'un obstacle fixe (poubelle, poteau...) (cela veut dire au niveau de la portière passager) : pensez à regarder dans vos rétros et au clignotant avant de vous arrêter, et idem en repartant avec en plus un contrôle direct (angle mort).
- 1 manœuvre avec marche arrière : rangement en bataille OU en épi OU en créneau OU demi-tour entre deux trottoirs OU marche arrière en ligne droite OU en courbe le long d'un trottoir.

Les fautes à ne pas faire : reculer sans se retourner, reculer trop vite, grimper un trottoir, passer trop près d'un autre véhicule, ne pas s'arrêter alors qu'un autre véhicule approche.

Vous aurez 3 questions de vérifications :

Questions et réponses sont connues, et choisies avec le kilométrage total du véhicule : les deux derniers chiffres du compteur. [Cliquer ici pour les questions](#). (3 points en jeu)

Vous aurez une période de conduite autonome (1 point) :

L'inspecteur vous donne une direction à suivre, et vous vous débrouillez pour lire les panneaux (jamais planqués..., ouvrez simplement les yeux) et aller dans la direction demandée.

1 Point bonus de courtoisie vous est donné si vous faites un acte de courtoisie pendant l'examen, et aussi si vous n'avez pas eu l'occasion d'en faire un parce vous êtes seul sur la route...

1 Point bonus de conduite économique vous est attribué si vous gérez vos commandes de manière relativement économique (on ne secoue pas tout le monde,

on ne fait ni sous ni surrégime moteur, on ne freine pas systématiquement comme un sauvage...).

Le maximum théorique est de 31 points. Pour obtenir votre examen, il faut avoir au moins 20 points et pas de faute éliminatoire.

ETAPE 3 : le résultat

Environ 48h après l'examen, connectez-vous sur le site :

<http://www.securite-routiere.gouv.fr/permis-de-conduire/resultats-du-permis-de-conduire>

Entrez votre N° NEPH (celui qui est noté sur votre convocation), votre date de naissance ainsi que le code "captcha". Vous accédez à votre CEPC, que vous téléchargez sur votre smartphone (c'est valable en cas de contrôle des forces de l'ordre) ou que vous imprimez. En cas d'échec, retour à l'auto école....

ETAPE 4 : le permis définitif :

Si toutes les pièces justificatives sont valides, environ 1 mois après l'obtention de l'examen vous pouvez vous connecter sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés), et rentrer toujours le n° NEPH ainsi que le code "captcha":

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-votre-permis-de-conduire>

et vous saurez si le titre est disponible en préfecture (cas de l'obtention d'une catégorie supplémentaire (après le AM, le B ou le A par exemple)) ou s'il est en cours de transit (via la poste) vers chez vous.